



Vacance de poste et Recrutement d'un Assistant Technique à l'ANAQ

Appel à candidatures ouvert aux fonctionnaires

La création par Décret D 2017/007/PRG/SGG du 12 janvier 2017 de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'enseignement, la formation et la recherche (ANAQ) lui confère la mission d'évaluation de la qualité de l'éducation et de la recherche offertes par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche et par les institutions d'enseignement professionnel et technique, publiques et privées, ainsi que l'accréditation des institutions et des programmes.

L'ANAQ est dotée de la personnalité morale et de la personnalité juridique et est placée sous la tutelle administrative et technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et sous la tutelle financière du Ministère des Finances. L'ANAQ est un établissement public administratif doté de l'autonomie financière, organisationnelle, et indépendant dans ses jugements et ses décisions.

1. CONTEXTE

Pour l'atteinte des objectifs fixés dans son Plan de Développement Stratégique, l'ANAQ doit se doter de ressources humaines qualifiées. Elle a ainsi procédé à une série de recrutements pour étoffer ses effectifs en 2018, 2021 et 2023. La vacance de poste de l'Assistant Technique a conduit l'ANAQ à lancer cet appel à candidatures.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission de l'Assistant Technique est de coordonner, sous la supervision du Secrétaire exécutif, les activités administratives et techniques de gestion et d'assurance qualité de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'enseignement, la formation et la recherche.

3. DUREE D'EXECUTION DE LA MISSION

La mission de l'Assistant Technique recruté, après une période d'essai de trois (3) mois, suivie d'une évaluation dont les modalités seront précisées dans le contrat d'emploi, est d'un an renouvelable.

4. PROFIL DE L'ASSISTANT TECHNIQUE

✓ **Formation :**

Master / Doctorat

✓ **Expérience :**

10 ans au minimum dans le domaine de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Enseignement technique ou de la formation professionnelle.

✓ **Compétences :**

- Connaître les politiques d'enseignement supérieur, ou de recherche, ou d'enseignement technique et de formation professionnelle et les réformes en cours dans ces différents sous-secteurs ;
- Connaître l'enseignement supérieur public et privé, ou la recherche, ou l'enseignement technique et la formation professionnelle public et privé ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures administratives de ces différents sous-secteurs ;
- Avoir une connaissance de l'évaluation et de l'assurance qualité.

✓ **Savoir-faire :**

- Avoir des connaissances en administration publique ;
- Avoir une expertise et une expérience en évaluation et en assurance qualité ;
- Avoir la capacité de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation ;
- Avoir la capacité de coordonner des équipes de travail technique ;
- Avoir le sens de l'organisation, du travail en équipe et des responsabilités.

✓ **Savoir-être :**

- Être rigoureux et précis ;
- Être dynamique et loyal ;
- Être capable de communiquer et d'échanger avec un public varié ;
- Avoir le sens du respect des règles de probité et de confidentialité.

5. METHODE DE SELECTION

Le personnel de l'ANAQ est recruté par appel à candidatures selon la procédure suivante :

- Examen des pièces versées au dossier entraînant une validation de candidature ;
- Examen des pièces originales versées au dossier, entretien de présélection ;
- Entretien de sélection.

6. INFORMATIONS ET DEPOT DES OFFRES :

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation manuscrite adressée au Secrétaire Exécutif de l'ANAQ

2. Une copie des diplômes (Bac, Diplômes universitaires)
3. Un Curriculum vitae à jour
4. Une copie des documents attestant une expérience professionnelle
5. Une copie de l'acte de naissance
6. Une copie du casier judiciaire
7. Une copie de la carte d'identité nationale
8. Une copie du certificat de résidence
9. Tout autre document jugé utile pour soutenir la candidature.

La soumission de dossier de candidature se fera uniquement par voie électronique, **sous format PDF** à l'adresse suivante : contact@anaq-edu.org. La date limite de dépôts des dossiers de candidature est fixée **au lundi 27 janvier 2025 à 12h00**. Les candidats ayant les dossiers validés seront informés par voie électronique des dates, lieux et heures des entretiens de présélection. Lors de l'entretien de présélection le nombre de copies de dossier exigé est de trois (3) dont l'originale.

Conakry, le 15 janvier 2025

Le Secrétaire Exécutif



Prof Kabiné OULARE

Officier de l'OIPA du CAMES

Officier de l'OPAADH de l'UGANC